

**DEC21085DAJ**

**Décision du 27 octobre 2021 portant renouvellement du mandat de Mme Véronique COXAM en qualité de  
Cheffe de Département adjointe du Département ALIMH**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de  
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 8 novembre 2017 portant nomination de Mme Véronique COXAM, en qualité de Cheffe de Département  
adjointe du Département ALIMH pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche  
de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 24 septembre 2020 portant nomination de M. Lionel BRETILLON, en qualité de Chef du Département  
ALIMH pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, Mme Véronique COXAM, Directrice de Recherche de classe exceptionnelle, est renouvelée  
dans ses fonctions de Cheffe de Département Adjointe du Département ALIMH pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 27 octobre 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

